



Rapport de la Présidente

Commission permanente du
vendredi 11 octobre 2019

9^{ème} Commission

N° CP-2019-9-9-2

Service instructeur

DECS - service appuis et ressources

Service consulté

DEAS – Unité Sports et Jeunesse

POLITIQUE EN FAVEUR DU SPORT SOUTIEN AUX GYMNASES DESSERVANT LES COLLEGES

Résumé : Il vous est proposé d'allouer, dans le cadre du dispositif en faveur des installations sportives, les aides financières suivantes :

- 51 110 € au SACSIE d'INGERSHEIM et Environs,
- 72 718 € au Syndicat Pôle Ried Brun - Collège de FORTSCHWIHR,
- 108 244 € à la Ville de WITTELSHEIM.

Le montant global des subventions d'investissement proposé dans ce rapport s'élève à 232 072 €.

Ces dossiers ont recueilli l'avis favorable de la Commission « Sport et Vie associative » (9ème) réunie les 29 mars et 27 septembre 2019.

Lors du vote du Budget Primitif 2018 (rapport et délibération n°CD-2017-7-9-1 du 21 décembre 2017), l'Assemblée départementale a adopté, dans le cadre de la stratégie de réussite éducative, un nouveau dispositif permettant de soutenir les communes et leurs établissements publics de coopération intercommunale ayant des projets d'investissement pour leurs installations sportives couvertes mises à disposition des collèges.

Les autorisations de programme inscrites au BP 2019 en faveur de tels projets d'investissement, s'élèvent à 1 450 000 €, et les crédits de paiement à 724 910 €.

Le présent rapport propose le financement de 3 projets portés respectivement par le SACSIE d'INGERSHEIM et Environs, le Syndicat Pôle Ried Brun – Collège de FORTSCHWIHR et la Ville de WITTELSHEIM.

1. LE PROJET DU SACSIE D'INGERSHEIM ET ENVIRONS

Le SACSIE d'INGERSHEIM et Environs a décidé d'engager des travaux de rénovation du COSEC d'INGERSHEIM.

Ce complexe sportif couvert dessert prioritairement le collège Lazare de Schwendi d'INGERSHEIM dont il accueille 448 élèves pour la pratique de l'éducation physique et sportive.

Les travaux, estimés à 137 997 € HT, concernent la rénovation des toitures plates et l'amélioration thermique du COSEC. Les dépenses estimées à 10 222 € HT, liées aux prestations intellectuelles, ne sont pas subventionnables.

Ce chantier a été mené pendant les vacances scolaires de l'été.

En application des critères de financement votés par notre Assemblée le 21 décembre 2017, je vous propose d'allouer au SACSIE d'INGERSHEIM et Environs, en faveur de ce projet, la subvention d'investissement suivante :

- Montant du projet	: 137 997 € HT
- Dépense subventionnable	: 127 775 € HT
- Taux	: 40 %
- Subvention du Département	: 51 110 €.

Le versement de l'aide financière sera effectué en une seule fois sur présentation des justificatifs des dépenses. Les autorisations de programme correspondantes et les crédits de paiement sont inscrits au budget 2019. L'achèvement de l'opération étant prévu en 2019, le mandatement de la subvention devrait être ordonné cette année.

2. LE PROJET DU SYNDICAT POLE RIED BRUN – COLLEGE DE FORTSCHWIHR

Le Syndicat Pôle Ried Brun – Collège de FORTSCHWIHR met à disposition du collège, accueillant 732 élèves, un complexe omnisports pour la pratique de l'éducation physique et sportive.

Cet équipement, qui abrite un gymnase de type C (40m X 20 m) et un dojo, nécessite la réalisation de divers travaux de réfection estimés à 181 796 € HT. Ces travaux concernent la rénovation partielle de la toiture, la création de WC pour personnes en situation de handicap, l'amélioration de l'éclairage dans divers locaux et la mise en sécurité de la grande salle, du dojo et la salle de réunion. Leur réalisation s'échelonne jusqu'en 2021.

En application des critères de financement en vigueur, la subvention d'investissement en faveur de ce projet représente :

- Montant du projet	: 181 796 € HT
- Dépense subventionnable	: 181 796 € HT
- Taux	: 40 %
- Subvention du Département	: 72 718 €.

Son versement sera effectué en une seule fois, en fin de réalisation de l'opération, sur présentation des justificatifs des dépenses. Les autorisations de programme correspondantes ont été prévues au budget 2019 et les crédits de paiement seront à inscrire au budget 2021.

3. LE PROJET DE LA VILLE DE WITTELSHEIM

Par délibération du 11 octobre 2018, la Ville de WITTELSHEIM a approuvé le projet de remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et de rénovation de l'éclairage du complexe sportif qui abrite une salle de sports et une salle spécialisée de gymnastique. Ces salles sont mises à la disposition du collège Jean Mermoz (309 élèves) et du collège Charles Péguy (360 élèves) pour la pratique de l'éducation physique et sportive.

Ces travaux estimés à 270 610 € HT, en cours de réalisation, devraient être achevés d'ici la fin de cette année.

En application des critères de financement en vigueur, la subvention d'investissement en faveur de ce projet représente :

- Montant du projet	: 270 610 € HT
- Dépense subventionnable	: 270 610 € HT
- Taux	: 40 %
- Subvention du Département	: 108 244 €.

Cette subvention sera mandatée à l'appui des justificatifs d'ici fin d'année. Les autorisations de programme correspondantes et les crédits de paiement sont inscrits au budget 2019.

En conclusion, il vous est proposé :

- d'allouer, dans le cadre du soutien départemental en faveur des installations sportives trois subventions d'investissement (Annexe 1) d'un montant respectif de :
 - 51 110 € au SACSIE d'INGERSHEIM et Environs pour la rénovation des toitures plates et l'amélioration thermique du COSEC, soit 40 % de la dépense subventionnable de 127 775 € HT ;
 - 72 718 € au Syndicat Pôle Ried Brun – Collège de FORTSCHWIHR pour divers travaux de rénovation et de mise aux normes du gymnase et dojo, soit 40 % de la dépense subventionnable de 181 796 € HT ;
 - 108 244 € à la Ville de WITTELSHEIM pour le remplacement des systèmes de chauffage, de ventilation et de rénovation de l'éclairage du complexe sportif (salle de sports et salle spécialisée de gymnastique), soit 40 % de la dépense subventionnable de 270 610 € HT.
- de m'autoriser à signer les conventions individuelles afférentes aux trois subventions susmentionnées avec le SACSIE d'INGERSHEIM et Environs, le Syndicat Pôle Ried Brun – Collège de FORTSCHWIHR et la Ville de WITTELSHEIM, établies sur la base de la convention-type adoptée par la Commission Permanente du 26 janvier 2018 jointe en Annexe 2 ;
- de préciser que les dépenses correspondantes, d'un montant total de 232 072 €, seront prélevées sur le budget départemental 2019 sur l'imputation suivante : Aides aux équipements sportifs – Communes : Programme E211 ligne 204-32-204142-2482-102 ;

- de préciser que les versements des subventions allouées au SACSIE et au Syndicat du Pôle Ried Brun – Collège de FORTSCHWIHR s'effectueront en une fois en fin de réalisation des travaux. Le versement de la subvention allouée à la ville de WITTELSHEIM sera effectué en deux fois en fonction de l'avancement de l'opération concernée soit 50 % sur présentation des justificatifs de dépenses et le solde en fin d'opération.

Je vous prie de bien vouloir en délibérer.

La Présidente



Brigitte KLINKERT

Brigitte KLINKERT